

Groupe de travail Réseau  
**Request for Comments : 2712**  
Catégorie : En cours de normalisation  
Traduction Claude Brière de L'Isle

A. Medvinsky, Excite  
M. Hur, CyberSafe Corporation  
octobre 1999

## **Ajout de suites de chiffrement Kerberos à la sécurité de la couche Transport (TLS)**

### **Statut du présent mémoire**

Le présent document spécifie un protocole en cours de normalisation de l'Internet pour la communauté de l'Internet, et appelle à des discussions et suggestions pour son amélioration. Prière de se référer à l'édition en cours des "Normes officielles des protocoles de l'Internet" (STD 1) pour connaître l'état de la normalisation et le statut de ce protocole. La distribution du présent mémoire n'est soumise à aucune restriction.

### **Notice de Copyright**

Copyright (C) The Internet Society (1999). Tous droits réservés.

### **Note de l'IESG**

Les suites de chiffrement de 40 bits définies dans le présent mémoire ne sont incluses que pour documenter le fait que ces suites de chiffrement ont déjà été allouées. Les suites de chiffrement de 40 bits ont été conçues pour se conformer à US-centric, et à des restrictions à l'exportation, maintenant obsolètes. Elles n'ont jamais été sûres, et de nos jours, sont inadéquates même pour des applications insouciantes de la sécurité. La mise en œuvre et l'utilisation des suites de chiffrement à 40 bits définies dans le présent document, et ailleurs, est fortement déconseillée.

## **1. Résumé**

Le présent document propose l'ajout de nouvelles suites de chiffrement au protocole TLS [RFC2246] pour prendre en charge l'authentification fondée sur Kerberos. Les accreditifs Kerberos sont utilisés pour réaliser l'authentification mutuelle et pour établir un secret maître qui est ensuite utilisé pour sécuriser la communication client-serveur.

## **2. Introduction**

La souplesse est une des principales forces du protocole TLS. Clients et serveurs peuvent négocier les suites de chiffrement pour satisfaire des politiques administratives et de sécurité spécifiques. Cependant, aujourd'hui, l'authentification dans TLS est limitée aux seules solutions à clé publique. Il en résulte que TLS ne prend pas pleinement en charge les organisations avec des déploiements de sécurité hétérogènes qui incluent des systèmes d'authentification fondés sur la cryptographie symétrique. Kerberos, développé à l'origine au MIT, se fonde sur un standard ouvert [RFC1510] et est le système d'authentification à clé symétrique le plus largement déployé. Le présent document propose une nouvelle option pour négocier l'authentification Kerberos au sein du cadre TLS. Cela réalise l'authentification mutuelle et l'établissement d'un secret maître qui utilise les accreditifs Kerberos. Les changements proposés sont minimum et, en fait, pas différents de l'ajout d'un nouvel algorithme de clé publique au cadre TLS.

## **3. Option d'authentification Kerberos dans TLS**

La présente section décrit l'ajout de l'option d'authentification Kerberos au protocole TLS. Tout au long du présent document, on se réfère à la prise de contact SSL de base montrée à la Figure 1. Pour des détails sur la prise de contact TLS, se reporter à la [RFC2246].



```

    } Exchange_keys;

} ÉchangeCléClient;

struct
{
    opaque Ticket;
    opaque authenticator;                /* facultatif */
    opaque EncryptedPreMasterSecret;    /* chiffré avec la clé de session qui est scellée dans le ticket */
} KerberosWrapper;                    /* new addition */

```

**Figure 2 : Option Kerberos dans l'échange de clé de client**

Pour utiliser l'option d'authentification Kerberos, le client TLS doit obtenir un ticket de service pour le serveur TLS. Dans TLS, le message ÉchangeCléClient est utilisé pour passer un secret aléatoire pré maître de 48 octets au serveur.

Le client et le serveur utilisent alors le secret pré maître pour déduire indépendamment le secret maître, qui à son tour est utilisé pour générer les clés de session et pour les calculs de MAC. Donc, si l'option Kerberos est choisie, la structure de secret pré maître est la même que celle utilisée dans le cas RSA ; elle est chiffrée sous la clé de session Kerberos et envoyée au serveur TLS avec les accreditifs Kerberos (voir la Figure 2). Le ticket et l'authentificateur sont codés selon la RFC1510 (codage ASN.1). Une fois que le message ÉchangeCléClient a été reçu, la clé secrète du serveur est utilisée pour désenvelopper les accreditifs et extraire le secret pré maître.

Noter qu'un authentifiant Kerberos n'est pas exigé, car le secret maître déduit par le client et le serveur ont pour germe une valeur aléatoire passée dans le message hello du serveur, déjouant ainsi les attaques en répétition. Cependant, l'authentifiant peut quand même se révéler utile pour passer les informations d'autorisation et il lui est donc alloué un champ facultatif (voir la Figure 2).

Enfin, le client et le serveur échangent les messages finis pour achever la prise de contact. À ce point, on a réalisé ce qui suit :

- 1) un secret maître, utilisé pour protéger toute la communication suivante, est établi de façon sûre,
- 2) l'authentification mutuelle client-serveur est réalisée, car le serveur TLS prouve qu'il a connaissance du secret maître dans le message fini.

Noter que l'option Kerberos se fait sans interruption, sans ajouter de nouveau message.

#### 4. Conventions de désignation

Pour obtenir un ticket de service approprié, le client TLS doit déterminer le nom principal du serveur TLS. La convention de désignation de service Kerberos est utilisée à cette fin comme suit :

hôte/NomDeMachine@Domaine

où :

- le littéral, "hôte", suit la convention Kerberos lorsque il n'est pas concerné par le domaine de protection sur une machine particulière,
- "NomDeMachine" est l'instance particulière du service,
- le "Domaine" Kerberos est le nom de domaine de la machine.

#### 5. Résumé

L'option d'authentification Kerberos proposée est ajoutée exactement de la même manière que le serait un nouvel algorithme de clé publique à TLS. De plus, elle établit le secret maître exactement de la même manière.

#### 6. Considérations pour la sécurité

Les suites de chiffrement Kerberos sont soumises aux mêmes considérations de sécurité que le protocole TLS. De plus, tout comme une mise en œuvre de clé publique doit faire attention à protéger la clé privée (par exemple, le PIN pour une carte à mémoire) une mise en œuvre Kerberos doit faire attention à protéger le secret de longue durée qui est partagé entre le principal et le KDC. En particulier, un mot de passe faible peut subir une attaque de dictionnaire. Afin de renforcer

l'authentification initiale auprès d'un KDC, une mise en œuvre peut choisir d'utiliser une authentification secondaire via une carte à jeton, ou on peut utiliser l'authentification initiale auprès du KDC fondée sur le chiffrement à clé publique (appelé couramment PKINIT - un produit du groupe de travail Common Authentication Technology de l'IETF).

## 7. Remerciements

Merci à Clifford Neuman pour ses précieux commentaires sur les versions précédentes de ce document.

## 8. Références

[RFC2246] T. Dierks et C. Allen, "[Protocole TLS version 1.0](#)", janvier 1999.

[RFC1510] J. Kohl et C. Neuman, "Service Kerberos d'authentification de réseau (v5)", septembre 1993. (*Obsolète, voir [RFC6649](#)*)

## 9. Adresse des auteurs

Ari Medvinsky  
Excite  
555 Broadway  
Redwood City, CA 94063  
téléphone : +1 650 569 2119  
mél : [amedvins@excitecorp.com](mailto:amedvins@excitecorp.com)  
<http://www.excite.com>

Matthew Hur  
CyberSafe Corporation  
1605 NW Sammamish Road  
Issaquah WA 98027-5378  
téléphone : +1 425 391 6000  
mél : [matt.hur@cybersafe.com](mailto:matt.hur@cybersafe.com)  
<http://www.cybersafe.com>

## 10. Déclaration complète de droits de reproduction

Copyright (C) The Internet Society (1999). Tous droits réservés.

Ce document et les traductions de celui-ci peuvent être copiés et diffusés, et les travaux dérivés qui commentent ou expliquent autrement ou aident à sa mise en œuvre peuvent être préparés, copiés, publiés et distribués, partiellement ou en totalité, sans restriction d'aucune sorte, à condition que l'avis de droits de reproduction ci-dessus et ce paragraphe soient inclus sur toutes ces copies et œuvres dérivées. Toutefois, ce document lui-même ne peut être modifié en aucune façon, par exemple en supprimant le droit d'auteur ou les références à l'Internet Society ou d'autres organisations Internet, sauf si c'est nécessaire à l'élaboration des normes Internet, auquel cas les procédures pour les droits de reproduction définis dans les procédures des normes d' l'Internet doivent être suivies, ou si nécessaire pour le traduire dans des langues autres que l'anglais.

Les permissions limitées accordées ci-dessus sont perpétuelles et ne seront pas révoquées par la Société Internet ou ses successeurs ou ayants droit.

Ce document et les renseignements qu'il contient sont fournis "TELS QUELS" et l'INTERNET SOCIETY et l'INTERNET ENGINEERING TASK FORCE déclinent toute garantie, expresse ou implicite, y compris mais sans s'y limiter, toute garantie que l'utilisation de l'information ici présente n'enfreindra aucun droit ou aucune garantie implicite de commercialisation ou d'adaptation à un objet particulier.

### Remerciement

Le financement de la fonction d'éditeur des RFC est actuellement fourni par la Internet Society.